

COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-MONT

25-031

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 08 septembre 2025

Date de Convocation : 03.09.2025
Date d’Affichage : 03.09.2025

Nb de conseillers en exercice : 11
Présents : 10 Votants : 11
Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : BECAUD Thierry, CHAUVIN Romain, FATON Richard, GAY Didier, GERVAIS Valérie, JANOD Nelly, MENOILLARD Marc, PIETRIGA Guy, PONCET Claude, VERNIER Fabienne.

Excusés : BAKKER Jilles (procuration donnée à Guy PIETRIGA).

OBJET : Commission d’attribution travaux « lotissement la Rippe »

L’an deux mille vingt-cinq, le 08 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Guy PIETRIGA, Maire.

La commission d’attribution du marché référencé : T-PA-71805 - Viabilisation lotissement à Dompierre-sur-Mont relative aux travaux voirie et réseaux du lotissement nommé provisoirement « La Rippe 2 » s’est réunie le jeudi 28 août et le jeudi 4 septembre.
La notation prévoit 60 % pour le prix et 40 % pour la valeur technique de la proposition.

Les offres des entreprises ont été examinées avec soin en présence de M. Boudier maitre d’œuvre : les résultats de la consultation sont les suivants :

Nom de l’entreprise	Note obtenue	N° d’ordre
PETITJEAN TP	96.59	1
SERRAND	94.91	2
RABASA	93	3
FAMY	90.57	4
LA PETITE ENTREPRISE	89.71	5

C’est donc l’entreprise PETITJEAN TP qui a été retenue avec un montant de 98 500.02 € H.T.
L’acte d’engagement leur sera adressé prochainement.

Le conseil municipal **APPROUVE** à l’unanimité les conclusions de la commission.

Secrétaire de séance :
Nelly JANOD



Le Maire
Guy PIETRIGA

